

CLUB DRH

Agenda des DRH : Réformes sociales 2024

Grand angle : Congés payés et arrêt maladie : que faire après la Loi ?

Actu Jurisprudentielle des DRH

E-Club sur la plateforme **ZOOM**
accessible sur ordinateur, tablette et smartphone
Jeudi 20 Juin 2024 de 8 h 45 à 11 h

Inscription sur :

<https://my.weezevent.com/club-drh>

Madame, Monsieur,

Une **vague de réformes sociales** interviendra au **second semestre de l'année 2024** : réforme de l'assurance chômage, pacte de vie au travail - Loi Pacte 2. Ces réformes seront naturellement très impactantes pour le traitement de situations individuelles ou pour la gestion des relations sociales dans leur ensemble. Dans l'**agenda des DRH** nous vous donnerons de la visibilité sur les points suivants :

- Quel calendrier de déploiement ?
- Quels axes de réformes se dégagent à date ?
- Quels points à anticiper ?

Par ailleurs, la Loi d'adaptation au droit de l'Union Européenne est venue modifier le Code du travail afin de tirer les conséquences de la jurisprudence relative aux droits à congés payés des salariés en arrêt maladie. Notre **Grand Angle** sera consacré à **Congés payés et arrêt maladie : que faire après la Loi ?**

Nous vous proposerons un tour d'horizon de la nouvelle Loi et de ses incidences sur le passé et pour l'avenir :

- Quelles règles d'acquisition ?
- Quelles obligations d'information de l'employeur ?
- Quels délais de report ?
- Quels effets sur le passé ?

Ce Grand Angle sera interactif : vous pourrez contribuer par vos commentaires et questions en ligne.

Enfin, nous vous proposerons notre **Actu Jurisprudentielle des DRH**. Nous ferons le point sur l'état de la jurisprudence et les enseignements à en tirer dans votre posture de DRH au quotidien.

Nous vous espérons nombreux et participatifs !